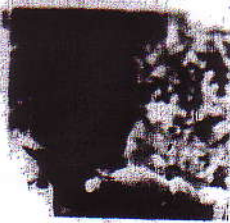


COMMENT ARRÊTER LES MASSACRES



Face à l'incapacité manifeste de la communauté internationale à enrayer la poursuite des génocides interethniques au Rwanda, la France relance l'idée d'une intervention militaire.

Rwanda : la France rameute

Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères, en étroite concertation avec Matignon et l'Élysée, a créé la surprise en déclarant que la France était disposée à « monter une intervention sur le terrain avec ses principaux partenaires européens et africains pour protéger les groupes menacés d'extermination.

Le ministre des Affaires étrangères a précisé qu'une telle intervention au Rwanda, théâtre d'indigibles massacres, pourrait se faire « rapidement » si la situation ne cessait d'être si grave et si le cessez-le-feu, négocié à Tunis en marge du Sommet de l'OUA, n'est pas respecté.

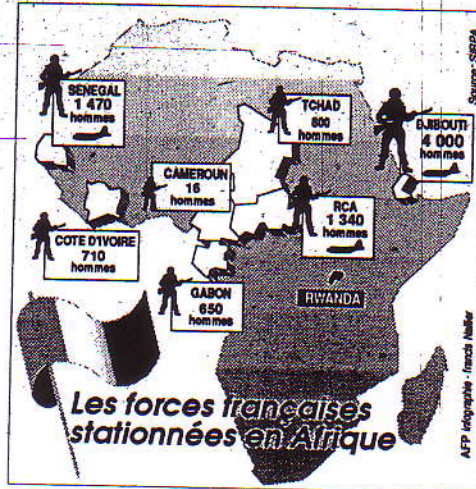
Paris a tenu à préciser qu'une telle intervention serait « humanitaire ». Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a en effet déclaré que « s'il s'agit d'une mission d'interposition ou de vérification d'un cessez-le-feu, on peut comprendre que les partis émettent des souhaits sur la composition de cette force ». En effet, dès que la proposition d'Alain Juppé fut connue, le FPR (Front pa-

triotique rwandais) a immédiatement réagi en récusant par avance une présence française au Rwanda, réitérant ainsi une position d'hostilité à la France, accusée par le FPR d'avoir soutenu la partie adverse, c'est-à-dire les Hutus. A l'évidence, la France, depuis le déclenchement de l'affreux guerre civile au Rwanda, début avril, a spectaculairement changé de cap. On ne cessait de répéter dans les milieux gouvernementaux français qu'il n'était pas question d'envoyer un seul homme au Rwanda. Cependant, au cours des dernières semaines, les initiatives diplomatiques, en dépit de l'indifférence générale et de nombreuses réticences. On convient au Quai d'Orsay qu'une intervention de « rétablissement de la paix » nécessiterait l'accord des deux parties. Ce n'est pas dans ce cadre-là que s'inscrit la démarche française. C'est encore une fois dans le cadre des Nations unies que Paris entend agir. On se souvient que lorsque éclatèrent les combats et les massacres entre Hutus et Tutsis, au lendemain de l'attentat

d'efficacité et de rapidité, le ministre des Affaires étrangères français a proposé que deux à trois mille Casques bleus de l'ONUSOM en Somalie soient déployés « à titre temporaire » pour rallier le Rwanda.

Lorsque la diplomatie française évoque des partenaires européens, il est à souligner que, comme le confirme en privé un diplomate français, « l'initiative Juppé » n'a pas fait l'objet avant d'être annoncée d'une explication de texte », auprès de nos partenaires. Alain Juppé devait s'y employer dès hier soir et s'apprêtait, notamment, à téléphoner à son homologue américain Warren Christopher. On ne semble toutefois pas se faire d'illusions excessives sur la volonté d'engagement des Etats-Unis qui ont encore en mémoire l'épouvantable tragédie des GI's en Somalie. D'autre part, soulignent certains observateurs qui ne sont pas forcément mal intentionnés, Washington entretient des liens très étroits avec l'Ouganda qui constitue la base arrière des forces du FPR.

Hier, les premières réactions venues de l'étranger étaient pour le moins discrètes. A Lon-



drès, elles apparaissent plutôt négatives alors qu'à Bruxelles on accueillait favorablement l'initiative française. Cependant, il est difficilement imaginable que Bruxelles fournisse des effectifs. D'abord parce que les Belges restent traumatisés par la mort de dix de leurs Casques bleus au Rwanda lors du déclenchement des événe-

ments et qu'ensuite, ils sont récusés par les éléments extrémistes Hutus. Alors où Alain Juppé trouverait-il l'appui de ses partenaires ? Peut-être du côté de l'Espagne et de l'Italie qui seraient prêts à faire des efforts en hommes. L'Allemagne quant à elle a été sondée et on espère à Paris qu'elle pourrait s'engager au

plan logistique. Cette dernière aide n'apparaît pas acquise. Il suffit de se souvenir des vives polémiques qu'avait provoquées outre-Rhin l'envoi, pour la première fois dans l'histoire de la RFA, de Casques bleus allemands hors des frontières en Somalie.

Il n'empêche que la détermination de Paris est telle que « la planification opérationnelle » est déjà en cours et que les experts militaires français se préparent à agir dans des délais relativement courts. De dix à quinze jours, selon certaines estimations. En tout cas, la réflexion sur l'action est envisagée, même si cette action n'est pas immédiate. La décision française apparaît consciemment risquée. Paris semble en tout cas convaincu qu'une présence internationale, même limitée, pourrait heureusement stabiliser la situation au Rwanda. Alain Juppé est attendu à la fin de la semaine en Côte-d'Ivoire d'abord, puis au Sénégal, pour une visite — au demeurant planifiée de longue date — qui sera dominée par le drame rwandais et la mise en œuvre jugée indispensable des moyens pour que le génocide cesse.

■ Paul CAMBON

■ Un changement de cap spectaculaire de la part de Paris.

■ L'opération proposée par la France, de caractère humanitaire, s'inscrit dans le cadre des Nations unies.

■ Les experts militaires français se prépareraient à agir dans des délais allant de dix à quinze jours.

menaçant des secteurs ou des groupes de la population, il ne s'agit en aucun cas d'une opération de rétablissement de la paix.

Depuis le vote de la résolution 918, la lourde machine onusienne n'a que peu avancé alors que les massacres ne perdaient pas en intensité, bien au contraire. En ce qui concerne la composition des forces de MINUAR 2, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali affirme pouvoir compter sur des effectifs de 4 000 hommes dont les nationalités ne sont pas toutes identifiées. Une certitude : le Sénégal fournira 840 hommes. Le Mali et le Ghana pourraient, eux aussi, dégager des effectifs. Mais on ne cesse de le constater, la constitution d'une force multinationale, qui se veut principalement africaine, prend du temps et nécessite aussi des équipements en matériel et en armement. A ce titre, la France a fourni une contribution de 20 millions de francs. L'initiative d'Alain Juppé viserait, somme toute, à accélérer la mise en œuvre de la MINUAR. Et pour des raisons

Malgré une promesse de cessez-le-feu faite au sommet de l'Organisation de l'unité africaine à Tunis, les combats se sont poursuivis hier à Kigali où les rebelles tutsis continuent de tirer au mortier et à la mitrailleuse sur les positions gouvernementales.

Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les forces gouvernementales ont également reporté d'un jour les négociations de cessez-le-feu prévues pour hier, selon un responsable de l'ONU qui a requis l'anonymat. Mardi, les dirigeants des deux parties en guerre civile avaient promis, au sommet de l'OUA à Tunis, d'observer un cessez-le-feu immédiat. Mais l'ordre a apparemment eu du mal à atteindre Kigali, et les rebelles tutsis essayaient toujours hier de reprendre le contrôle des positions gouvernementales, notamment des routes menant à la capitale. Selon un responsable de l'ONU, cependant, les com-

Les combats continuent



bats étaient moins intenses que ces derniers jours.

Les quarante enfants, enlevés mardi par des miliciens hutus à l'église de la Sainte-Famille à Kigali, ont été exécutés, ont affirmé les rebelles du Front patriotique. Selon la radio du FPR, Radio Mohabura, captée par la BBC à Nairobi, « après leur enlèvement, les enfants ont été emmenés dans un marais où ils ont été tués par balle. Aucun n'a survécu ». Les enfants étaient âgés de 10 à 14 ans. « Ils ont été tués parce qu'ils étaient tutsis », a déclaré Radio Mohabura.

D'autre part, des membres d'organisations humanitaires ont affirmé que les cent Rwandais, massacrés dans un camp de réfugiés au Burundi, sont de l'ethnie hutue et pourraient avoir été tués par des éléments des forces armées burundaises à majorité tutsie.

Une source sûre à Bujumbura avait indiqué mardi que plus de cent Tutsis, qui avaient fui les massacres au Rwanda pour se réfugier au Burundi, ont été massacrés par des miliciens hutus venus du Rwanda. Le massacre a eu lieu dans un camp de réfugiés situé à Bugabira, dans la pro-

vince de Kirundo, dans le nord-est du Burundi.

Des responsables d'organisations humanitaires au Burundi ont contesté cette version, affirmant au contraire qu'il s'agit de Hutus.

Certains membres de ces organisations estiment qu'ils pourraient avoir été tués par des éléments des forces armées burundaises.

Le délégué du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Burundi, M. Shelly Peterman, a indiqué que des membres du HCR avaient assisté à l'arrivée à Bugabira de quelque cinq cents Rwandais ayant fui leur pays.

Le lendemain, lorsque les responsables du HCR sont revenus sur place, ils ont constaté qu'une centaine d'entre eux avaient été tués. Le HCR a alerté les autorités burundaises et une enquête a été ouverte, a ajouté le délégué du HCR, en concluant : « La justice devra maintenant déterminer qui a tué qui. »